

Éditorial

Si l'actualité due à la crise sanitaire est propice à de nombreux changements, nous tenons malgré tout, au travers de cette nouvelle édition spéciale, maintenir le lien avec les habitants, notamment avec ceux qui n'ont pas accès aux nouvelles technologies, ou qui n'y sont pas familiers.

Le 11 mai aura marqué un déconfinement général mais progressif. Avec le corps enseignant, nous avons eu la lourde tâche de rouvrir les écoles dans un court temps imparti tout en garantissant aux familles des mesures sanitaires nouvellement mises en place pour lutter contre cette pandémie. Il en a été de même pour la crèche qui a su s'adapter pour permettre aux familles prioritaires de faire garder leurs enfants.

La santé est notre priorité. À ce titre, nous nous sommes mobilisés pour fournir en masques l'ensemble des Symphorinois, et ce, avant le déconfinement. C'est ensemble que vos élus (équipe actuelle et nouvelle) les ont distribués dans les boîtes aux lettres, le 8 mai. Ils ont également tenu des permanences pour en remettre aux foyers qui ont pu être oubliés et aux adolescents. En tant qu'élus de proximité, nous essayons de répondre au mieux aux attentes de la population avec les moyens humains, matériels et financiers dont nous disposons.

Petit à petit, nous voyons notre commune reprendre vie : des commerces accueillent leurs clients, le marché est revenu, nos parcs sont de nouveau ouverts. Souhaitons que tout ceci perdure et pour cela, soyons tous des citoyens responsables. Respectons les gestes barrière et le port du masque. Et cultivons notre solidarité !

Pierre Ballesio,

Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon,
Vice-président de la Communauté de communes du
pays de l'Ozon



Saint-Symphorien-
d'Ozon

Les informations données sont susceptibles de changer rapidement en fonction des mesures gouvernementales. Restez informés en consultant www.saintsymphoriendozon.fr ou en téléchargeant l'application Saint-Sym'.

Saint-Sym' Info n° 64 / mai 2020

Édition spéciale Covid-19 #SortezMasqués

directeur de publication : Pierre Ballesio

conception graphique : Catherine Ornon / impression : Oza

tirage : 2 600 exemplaires

Hôtel de Ville, 24, rue Centrale, 69360 Saint-Symphorien-d'Ozon

04 78 02 36 36

www.saintsymphoriendozon.fr - mairie@saintsymphoriendozon.fr

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres, signalez-vous !

La bibliothèque en mode « drive »

Depuis le 11 mai, le service est assuré sous forme de retraits. Explications.

Vous pouvez emprunter ! Comment ?

1. Consultez le catalogue en ligne à l'adresse suivante : <https://bibliotheques.pays-ozon.com> (ou contactez les bibliothécaires par téléphone si vous n'avez pas accès à internet).
2. Inscrivez votre numéro de carte (sans saisir les lettres) et votre mot de passe (année de naissance).
3. Sélectionnez les documents selon vos envies : magazines, livres, DVD, CD.
4. Contactez la bibliothèque par courriel ou téléphone pour prendre rendez-vous.
5. Retirez les documents dans le sas de la bibliothèque, à l'heure préalablement fixée (1/4 d'heure entre chaque usager).

Les retours

Une boîte est mise à votre disposition dans la porte arrière de la bibliothèque (côté Poste) pour y déposer tous les supports empruntés.

...✚ Vos bibliothécaires restent joignables : bmsso@saintsymphoriendozon.fr ;
04 78 02 04 55.

Le Ram et l'Espace Jeunes restent fermés

- Pour joindre le relais assistants maternels : ram@saintsymphoriendozon.fr.
- Les séjours estivaux organisés par le centre de loisirs dans le cadre de Pass Vacances ont été annulés.

...✚ Toute l'actualité sur www.saintsymphoriendozon.fr ou via l'application Saint-Sym' à télécharger.

Crèche : une rentrée en petit comité

La Coccinelle a accueilli ses petits résidents le 11 mai, en comité réduit pour commencer puisque six enfants, sur une capacité provisoire de dix, ont fait leur rentrée. La majorité des familles ont fait le choix de ne pas remettre momentanément leur enfant à la crèche. La priorité est donnée aux parents travaillant dans la santé ou l'enseignement, aux familles monoparentales ou lorsque le télétravail est impossible. Parmi les mesures sanitaires mises en place : désinfection quotidienne des locaux et du matériel, port du masque obligatoire pour le personnel, gants pour les changes, prise de température à l'arrivée de l'enfant, accueil d'un parent à la fois dans le hall.



Saint-Symphorien-
d'Ozon

Conseil municipal : la passation se concrétise

Suite aux élections municipales du 15 mars dernier, les candidats élus pourront assister à leur premier conseil municipal le mardi 26 mai à l'espace Louise Labé. À l'ordre du jour : installation du conseil municipal, élection du maire, fixation du nombre des adjoints, élection des adjoints, lecture de la charte de l' élu.

...✚ + d'infos à venir :

www.saintsymphoriendozon.fr

Frelon asiatique : signalez sa présence

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire régional. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS (Fédération régionale des groupements de défense sanitaire) vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés : les nids primaires, visibles dès les premiers beaux jours, au printemps, et les nids secondaires, visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

...✚ Pour signaler un frelon asiatique ou un nid : www.frelonsasiatiques.fr ou via l'application mobile « Frelon Asiatique ».



Une rentrée scolaire progressive

En concertation avec l'équipe pédagogique, les représentants des parents d'élèves et la mairie, l'ouverture des écoles s'organise de manière progressive. Une priorité : les mesures sanitaires.

Une rentrée étalée

Suite à un questionnaire envoyé par les écoles, les parents ont dû opter pour le maintien d'un enseignement à distance ou le retour à l'école de leurs enfants. Les effectifs ainsi connus ont permis d'organiser humainement, matériellement et techniquement la reprise. Ainsi, du 14 au 28 mai, les enfants des Marais et du Parc intègrent progressivement les classes, selon les niveaux, pour le meilleur accueil possible et la bonne organisation du protocole sanitaire (la rentrée de l'école privée Saint-Claude la Colombière a débuté le 12 mai).

Un accueil échelonné

Les élèves sont accueillis tous les jours (pour les grandes sections des Marais) ou en rotation, deux jours par semaine, par demi-classe, en groupe de 10 ou 15 maximum selon les niveaux. Les fratries sont proposées sur les mêmes créneaux journaliers afin de faciliter l'organisation des familles. Des entrées et sorties des écoles sont distinctes, ceci afin de fluidifier les déplacements et éviter les croisements des élèves.

Des règles sanitaires renforcées

Afin de respecter la distanciation physique imposée par le coronavirus, de nombreuses mesures sanitaires ont été mises en place par le corps enseignant et la mairie : nettoyage et désinfection quotidiens des locaux et du mobilier, aération des classes, port de visières fournies par la commune, ou/et de masques par les enseignantes, marquages au sol pour respecter les distances et le sens de circulation, lavage des mains répété, un élève par bureau à plus d'un mètre les uns des autres, pas d'utilisation des porte-manteaux, récréations espacées et délimitées, aucun jeux collectifs ni prêts entre les enfants.

Garderie et cantine reportées

Les garderies du matin et du soir, tout comme la restauration scolaire, ne sont pas assurées. Cependant, les enfants ont la possibilité de manger dans les classes, ou dehors si le temps le permet, un repas froid, fourni par les parents, avec une gourde nominative. Des agents municipaux sont présents pendant cette pause méridienne.



Une organisation pas à pas

L'organisation, complexe et inédite, peut être amenée à évoluer en fonction de nouvelles mesures gouvernementales annoncées.

Le marquage au sol permet de fluidifier la circulation et éviter les rapprochements. Autour, les bancs et aires de jeux ont été provisoirement condamnés.

Les déchetteries à l'œuvre

Si vous avez profité du confinement pour faire du tri et tondre votre pelouse, vous avez dû être parmi les premiers à profiter de la réouverture des déchetteries, le 27 avril ! Parmi les déchets autorisés : cartons, bois, déchets dangereux, gravats, déchets verts, meubles. Les silos de vêtements pourraient être collectés à partir de la fin du mois de mai.

Du 1^{er} au 30 juin, la déchetterie de Ternay reçoit vos livres en bon état au profit de l'association Recyclivre. Ils seront revendus à bas prix et les recettes permettront de financer des projets afin de lutter contre l'illettrisme.

...👉 www.sitom-sud-rhone.com

Votre mairie ouverte

La mairie a ouvert ses portes au public le 11 mai, aux jours et heures habituels : du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 ; 13 h 30 - 17 h 30 (18 h 30 le vendredi).

Le Centre communal d'action sociale reçoit uniquement sur rendez-vous individuel, au moins jusqu'à la fin mai. L'équipe d'aides à domicile est équipée en matériel de protection : masques, visières, charlottes, blouses en tissu, gants, gel, sacs poubelles pour les déchets.

Manifestations & loisirs : qu'en est-il ?

Compte tenu de la crise sanitaire et des directives de l'État, les manifestations jusqu'à mi-juillet sont annulées : la fête de la musique, le cinéma plein air et la fête nationale. Le maintien de la foire et du village associatif est en cours de réflexion. La piscine municipale restera fermée pendant toute la saison, tant pour le public que pour les écoles, les associations et les centres de loisirs. Un choix justifié par de lourdes contraintes : désinfection régulière des lieux, gestes barrière, distanciation physique indispensable pour freiner la propagation du virus. Bonnes nouvelles, la rentrée cinéma est prévue pour septembre et tous les spectacles de l'espace Louise Labé programmés entre avril et juin ont pu être reportés à la saison 2020/2021 !

Marché : à vos paniers !

Le marché forain a repris du service le vendredi 15 mai. Il est, dans un premier temps, ouvert aux produits alimentaires uniquement. Afin de respecter les mesures sanitaires qui s'imposent, il s'étend sur la place Cinelli et l'avenue des Terreaux. La place du Marché n'est pas concernée par ce nouveau dispositif afin de maintenir une offre de stationnement dans le centre-bourg. Les forains doivent porter masques et gants et garder une distance de deux mètres minimum entre chaque stand. Un plan et une organisation mis en place par la placière. La police municipale assure quant à elle la surveillance du respect des distanciations, des règles sanitaires et de la circulation au sein du marché.

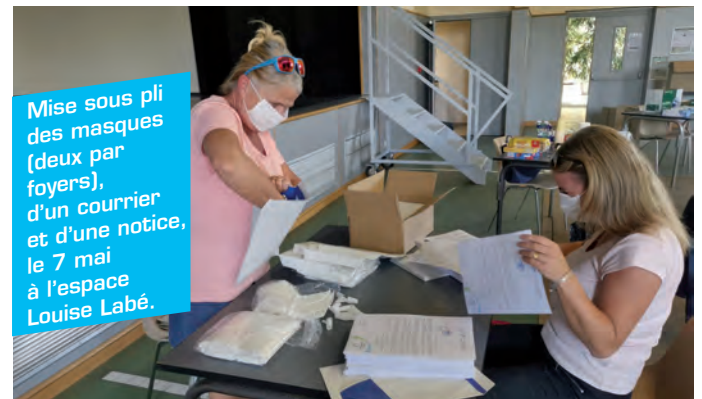
...👉 **Marché ouvert de 7 h 30 à 12 h 00.**



Préparation du marché avant l'arrivée des clients. Un sens de circulation a été aménagé avec une entrée et une sortie distinctes.

Masques : une distribution attendue

Afin de répondre aux besoins des Symphorinois et de préparer au mieux le déconfinement, la mairie a commandé 15 500 masques : 8 000 chirurgicaux et 7 500 en tissu, lesquels ont été en partie distribués le 8 mai dernier par les élus, dans les boîtes aux lettres. Deux permanences ont été organisées pour compléter la dotation aux foyers non distribués et aux adolescents, les 13 et 14 mai. À noter que la Région a également prévu des masques pour les habitants.



Mise sous pli des masques (deux par foyers), d'un courrier et d'une notice, le 7 mai à l'espace Louise Labé.

Parcs publics : ou...verts

Le département du Rhône étant classé « vert » par le gouvernement, les parcs symphorinois rouvrent progressivement au public, le premier étant les Jardins du Louvre, le 12 mai.

Stationnement : pensez couleurs !

La réglementation du stationnement en zones rouge et bleue a été assouplie pendant la période de confinement, seul le stationnement gênant étant sanctionné. Depuis le 11 mai, des automobilistes ont pu récupérer sur leur pare-brise, un message d'information leur rappelant les durées à respecter pour ne pas être verbalisé. En zone rouge, c'est 30 minutes, en zone bleue, 1 h 30, avec pose du disque !

Pour s'informer localement

➤ Accueil de la mairie

04 78 02 36 36 ; mairie@saintsymphoriendozon.fr

➤ Site internet

www.saintsymphoriendozon.fr

➤ Application pour téléphone portable

L'application Saint-Sym' est à télécharger gratuitement sur Google Play (pour Android) ou App Store (pour iPhone). Des notifications sont envoyées selon l'évolution de l'actualité.

➤ Lettre d'information par mail

Vous souhaitez recevoir des newsletters ?

Envoyez votre mail à mairie@saintsymphoriendozon.fr

➤ Panneaux lumineux

➤ Page Facebook de l'espace Louise Labé

<https://www.facebook.com/espace.culturel.louise.labe.saintsymphorien.dozon/>

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser
ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher
dans un mouchoir
à usage unique
puis le jeter



Eviter
de se toucher
le visage



Respecter
une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main
et arrêter
les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

SORTEZ MASQUÉS

OU RESTEZ À LA MAISON



TOUS DES SUPERHÉROS - TOUS MASQUÉS, TOUS PROTÉGÉS !